

RESUME DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU
12 juin 2014

Le Conseil Municipal de RUFFEY-SUR-SEILLE régulièrement convoqué, s'est réuni dans la salle des délibérations, au nombre prescrit par la loi, sous la présidence de Mme Evelyne PETIT, Maire

Etaient présents : MM. Jean-François BAEZA, Emmanuel BILLET, Michel BONIN, Elise GAVAND, Guy JEANDOT, Jean-Claude MARTEAU, Hervé PARIS, Evelyne PETIT, Véronique RAMEAUX, Annie RENARD, Hervé ROME, Daniel URBAIN, Nadine VILLERET

Excusés : Denis BRUSA donne pouvoir à Michel BONIN, Jean-François MICHEL

Avant de passer à l'ordre du jour, le Conseil Municipal approuve le dernier compte rendu du 16 mai 2014.

Objet de la délibération : projet social

Nadine VILLERET reprend une par une les actions proposées par la commission des affaires sociales et figurant sur le compte rendu :

Club du temps libre : emploi d'un animateur 8 h par mois ; coût estimé à environ 1 700 € sur 10 mois. L'idée est d'aller au devant des personnes âgées et des personnes seules afin de leur proposer des activités autres que les jeux de cartes du mardi après-midi, activités portées par le foyer Rural.

Aire de jeux : privilégier un lieu situé au centre du village plutôt que le parc du presbytère. Des devis seront sollicités dans les semaines à venir

Repas des anciens : continuer la formule en place

Carte jeune : décide de la proposer aux jeunes de la Commune âgés de 12 à 23 ans et par 12 voix pour, 1 abstention (Michel BONIN) et 1 contre (Hervé PARIS) décide de sa gratuité. La commune achètera le nombre de cartes nécessaire après enquête auprès des jeunes intéressés. Le coût pour la Commune est de 6 euros l'unité.

CCAS : décide de verser une subvention de 1 000 € sur le budget propre du CCAS afin de pouvoir venir en aide à des personnes en difficulté

Autres projets : système d'échanges de services et de biens, club lecture, aide à la mobilité des jeunes sont en attente

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, par 10 voix pour, 3 abstentions et 1 contre (Hervé PARIS)

DECIDE de valider le projet social tel que présenté et précise que les dépenses s'effectueront sur le budget de la Commune.

Objet de la délibération : approbation travaux forêts

M. Daniel URBAIN présente au Conseil un devis de travaux à réaliser en forêt communale pour 2014,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 1 contre (Hervé PARIS)

APPROUVE le devis établi par l'O.N.F. pour un montant de 17 129.61 € HT

AUTORISE Madame le Maire à signer le devis de travaux.

Objet de la délibération : devis assistance cubage bois

M. Daniel URBAIN présente un devis d'assistance à l'exploitation de bois façonnés feuillus, cubage et classement établi par l'ONF

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour et 1 contre (Hervé PARIS)

ACCEPTE et **AUTORISE** Madame le Maire à signer le devis de l'ONF pour la prestation cubage (volume de bois estimé à 440 m3) soit une prestation de 760.00 € HT

Note que la prestation sera facturée sur la base du volume réel façonné.

Objet de la délibération : tarifs repas jambon à la broche

Le Conseil Municipal reconduit l'organisation d'un repas « jambons à la broche », proposé à toute la population de RUFFEY SUR SEILLE le dimanche 22 juin 2014 et charge la commission d'arrêter le menu.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré,

DECIDE d'appliquer les tarifs suivants :

adultes : 11.50 €

enfants : 6.00 €

(de moins de 12 ans)

Objet de la délibération : abandon projet climatisation salle polyvalente

Vu la délibération en date du 28 février 2014 confiant une mission de maîtrise d'œuvre partielle à l'entreprise FLUITEC pour le projet de climatisation de la salle polyvalente,

Vu le résultat d'appels d'offres et l'analyse des offres par FLUITEC,

Vu l'avis partagé des membres du Conseil sur l'utilité ou non d'une climatisation et le coût ponctuel et annuel engendré par un tel équipement,

Le Conseil Municipal,

Après en avoir délibéré, par 9 voix pour, 2 contre (Daniel URBAIN et Hervé PARIS) et 3 abstentions (Véronique RAMEAUX, Michel BONIN et Hervé ROME)

DECIDE d'abandonner le projet d'installation d'une climatisation à la salle polyvalente

Objet de la délibération : soutien boutique EDF Lons le Saunier

Le Conseil Municipal,

à l'unanimité,

DECIDE d'apporter son soutien pour que dans le cadre de la restructuration des services d'EDF, la boutique EDF de Lons le Saunier ne soit pas fermée.

Cette boutique est fort fréquentée.

Très attaché à la notion de service public, le Conseil Municipal demande le maintien de ce service de proximité

Objet de la délibération : questions diverses

Présentation du budget : Daniel URBAIN présente le Budget 2014 voté par la précédente Equipe et revient plus précisément sur les investissements. Une possibilité de 60 000 € d'investissement supplémentaire existe. Dans le cas où le budget serait exécuté tel que prévu, avec toutes les dépenses et recettes, le solde au 31/12/14 serait de 62 610 €

Ecole :

TAP : Nadine VILLERET fait le point sur l'avancement des TAP à mettre en place pour la rentrée de septembre. Ces TAP seront encadrés par des intervenants qualifiés (rémunérés par la Commune) par Francine et Maryse, par des bénévoles : Laurence MACHARD (atelier arts malins) les lundis 30 €/H, le CPIE en janvier et février 40 €/H, vélo avec le guidon Bletterannois, pétanque, escrime, rugby, poterie, élèves BTS du lycée de Montmorot, chorale, danse, ... Afin de pouvoir organiser au mieux les TAP, un questionnaire sera adressé à chaque famille

Tarifs cantine garderie : la commission propose 3 tarifs pour les repas selon les revenus et le maintien du coût de la garderie selon le principe de l'année scolaire en cours. Après discussion, le conseil demande à la commission de faire une proposition concrète de tarifs à adresser à chacun avec la convocation pour le Conseil Municipal du 11 juillet.

Voirie : Daniel URBAIN donne quelques pistes de la commission : tableau de classement de la voirie communale à refaire, réfection éventuelle de la route des Vignasses, hiérarchiser l'entretien des voies, enfouissement des réseaux téléphone et électricité. Jean-François BAEZA précise qu'une convention existait pour que France Télécom utilise les poteaux EDF.

Plateaux rue des Sauges : le devis de la signalisation pour annoncer les 4 plateaux et indiquer la zone 30 s'élève à 1 133 €

Les poutres à installer quai de la Seille sont terminées, reste à les installer

Des travaux de débroussaillage seront réalisés sur le tracé du SAUMODUC

Bail chasse : Evelyne PETIT rencontrera le président de l'ACCA pour le renouvellement du bail. La location annuelle s'élève à 220 €. Concernant une éventuelle augmentation de la location à 264 € (du fait des 264 ha de terrain potentiellement alloués), Hervé PARIS précise que l'ACCA est une association de Ruffey, qu'elle donne un chevreuil à la commune chaque fin d'année, que les adhérents participent chaque année au nettoyage de printemps et que les chasseurs font les lignes de bois.

Acquisition défibrillateur : Mme le Maire présente 2 devis : 1 de 2 042,40 € TTC comprenant l'installation, la formation et la maintenance et 1 autre de 3 032 € TTC

Une demande de subvention forfaitaire de 1 000 € auprès du Conseil Général est en cours.

Le Conseil retient la meilleure proposition, à savoir celle d'EUROFEU ; cette société viendra faire une démonstration d'utilisation du matériel avant la signature du bon de commande.

L'emplacement reste à déterminer : salle polyvalente ou en bas de la Mairie

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

